

Dans le mémoire du roi à MM. de Beauharnois et Hocquart, le 28 avril 1745, nouvelle allusion aux tuiles fabriquées à Québec : "La qualité des tuiles fabriquées dans la colonie ne laissant rien à désirer, ils (MM. de Beauharnois et Hocquart) en feront usage pour la couverture des poudrières et encourageront sa production."

Voilà tout ce que nous avons pouvons donner pour le moment sur les tuileries et briqueteries à Québec sous le régime français.

P. G. R.



FRANCOIS MENOUEL



Le 15 juillet 1651, Louis d'Ailleboust, lieutenant-général du Roi dans toute l'étendue du grand fleuve Saint-Laurent, concédait à François Menouel, chirurgien ordinaire du Roi, "un des conseillers du Conseil établi en ce pays," une place pour bâtrir située dans l'enclos de Québec contenant un arpent de terre ou environ, tenant d'un côté au nordest aux terres du sieur Guillaume Couillard d'autre côté à un .. qui est entre la dite terre et le logis des Révérends Pères Jésuites, d'un bout au sudouest aux terres de l'église paroissiale de Québec, d'autre bout au nordouest à un ruisseau qui fait la séparation entre la dite terre et les terres du sieur Couillard."

Aucun de nos historiens, croyons-nous, n'a mentionné François Menouel comme membre du premier Conseil établi dans la Nouvelle-France.

Un an plus tard, le 5 juillet 1652, François Menouel signe au contrat de mariage de Pierre Boucher et de Jeanne Crevier.

C'est la dernière mention de François Menouel à Québec. Il dût repartir pour la France peu après.

P.-G. R.